



Paris, le 15 janvier 2010

« Haïti 1SMS = 1 euro »

Les opérateurs mobiles français mettent en place une opération de solidarité par SMS en faveur des sinistrés d'Haïti

Les opérateurs mobiles de réseau (Bouygues Telecom, Orange, SFR) et tous les autres opérateurs mobiles français (NRJ Mobile, Virgin Mobile, Breizh Mobile, Simplissime, M6 Mobile, Universal Mobile, Télé 2 Mobile, Casino Mobile...) s'associent à la Croix Rouge, au Secours populaire français et au Secours Catholique pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre, survenu en Haïti, le 12 janvier 2010.

A compter de ce jour et pendant un mois, les 60 millions d'utilisateurs de téléphones mobiles en France, et notamment les plus jeunes, pourront ainsi, s'ils le désirent, effectuer un don de 1 euro par l'envoi d'un SMS à un numéro court spécialement mis en place :

- le 80 222 pour la Croix Rouge,
- le 80 333 pour le Secours populaire français
- et le 80 444 pour le Secours Catholique.

Concrètement, il suffit de taper le mot HAITI dans un SMS (1 € + coût du SMS selon opérateur), puis de l'envoyer à l'association de son choix. En retour, le donateur recevra un logo de l'association choisie. L'intégralité du prix du SMS sera reversée par les opérateurs aux associations partenaires.

Fin 2004, Bouygues Telecom, Orange, SFR s'étaient mobilisés de la même façon pour permettre à leurs clients de soutenir les victimes du Tsunami des côtes asiatiques. Sur 44 millions d'utilisateurs de mobiles à l'époque, plus de 3,8 millions d'euros avaient ainsi pu être collectés.

Le secteur de la téléphonie mobile, en mettant à disposition ses moyens humains et techniques, espère exprimer utilement sa solidarité avec les victimes de ce séisme.

Contact presse Secours populaire français

Lorena Brun 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / lorena.brun@secourspopulaire.fr